



IDÉES « Gilles de Robien a été le premier à parler du cerveau dans l'apprentissage de la lecture »

PAR GHISLAINE WETTSTEIN-BADOUR

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté le 5 janvier dernier la circulaire mettant en œuvre sa volonté de voir « disparaître les méthodes globales et apparentées d'apprentissage de la lecture dès la rentrée 2006 ». On comprend l'espoir soulevé chez les parents qui connaissent la nocivité de ces pédagogies et chez ceux des enseignants qui ont l'insupportable sentiment de nuire à leurs élèves en appliquant les consignes imposées par leur hiérarchie.

Le ministre parviendra-t-il à faire respecter sa volonté ? Rien n'est moins sûr ! Dès l'annonce de ses intentions devant le Conseil supérieur de l'éducation et à l'Assemblée nationale, le 8 décembre, Gilles Moindrot, président du principal syndicat d'enseignants des écoles, le SNUipp-FSU, déclarait que « les propos du ministre manifestent une méconnaissance totale des pratiques du terrain » et soulignait que les deux manuels de lecture les plus utilisés, *Ratus* et *Gafi*, étaient « très très syllabiques ». Les parents dont les enfants subissent ces méthodes savent pourtant que, dès les premières pages, les élèves sont confrontés à des phrases qu'ils retiennent par cœur et à des mots qu'ils doivent apprendre pour les « reconnaître » quand ils les rencontreront de nouveau. Nous sommes là dans une démarche typiquement globale !

Gilles de Robien a été le premier – il faut lui en savoir gré – à parler du cerveau dans l'apprentissage de la lecture. Il a fait état des travaux des chercheurs en neurosciences, s'attirant ainsi les foudres des grands maîtres de la pédagogie. Ceux-ci ont compris que les neurosciences étaient leur principal adversaire. Eux qui ne s'appuient que sur des hypothèses vont se heurter à des scientifiques qui ne prennent en compte que les travaux totalement validés. Quelle solution leur reste-t-il pour se défendre ? Prétendre que les connaissances actuelles sur le fonctionnement cérébral ne permettent pas de démontrer la supériorité d'une méthode par rapport aux autres. Certains l'ont déjà écrit !

Il était possible, il y a trente ans, de tenir de tels propos. Mais, depuis le prix Nobel de Roger W. Sperry (1981), nous savons que l'hémisphère gauche traite les signes graphiques porteurs d'une signification sonore (les mots) de manière analytique : il part des plus petits éléments identifiables pour les assembler et les comparer aux données qu'il a en mémoire. Par contre, l'hémisphère droit se charge des graphismes assimilables à l'image (dessins, peintures, etc.) et comprend l'information par analogie en comparant entre eux des ensembles. Ainsi les mots, traités par l'hémisphère gauche, ne peuvent-ils jamais être « photographiés ». Quelle que soit la méthode utilisée, le cerveau devra, pour comprendre un texte, connaître le code alphabétique de la langue. Cela signifie qu'il doit savoir rattacher les sons élémentaires de l'oral (les phonèmes dans les langues alphabétiques) et les signes graphiques qui les représentent

(les graphèmes, lettres ou petits groupes de lettres formant une unité sonore). Tous les travaux de ces vingt dernières années, en particulier ceux qui sont obtenus avec les procédés les plus modernes d'investigation du cerveau, confirment ces faits. On comprend pourquoi les méthodes alphabétiques, basées sur l'apprentissage explicite du code de correspondance des sons avec les signes qui les représentent, obtiennent les meilleurs résultats chez tous les enfants, qu'ils soient ou non dyslexiques.

Avec les méthodes actuelles, la moitié des élèves peinent ou ne parviennent pas à découvrir le code alphabétique de leur langue. Plus ils avancent dans

GHISLAINE WETTSTEIN-BADOUR, docteur en médecine, s'est spécialisée dans l'accompagnement des enfants d'âge scolaire. Elle publie : « BIEN PARLER, BIEN LIRE, BIEN ÉCRIRE » (Editions Eyrolles, 189 p., 14 €).

l'apprentissage, plus ils perdent pied. Leur souffrance est d'autant plus profonde qu'ils fournissent des efforts considérables sans faire de progrès. Ils sont pénalisés à l'école et, souvent, leurs parents aggravent la situation en les punissant ou en leur ajoutant du travail pour combler leurs lacunes.

En trente ans d'exercice, j'ai pu constater chez presque tous les jeunes que j'ai rencontrés une anxiété allant parfois jusqu'à la détresse, souvent masquée par une agitation ou des perturbations de comportement qui étaient la conséquence de leur échec et non sa cause. Ma plus grande satisfaction a toujours été de voir

ces enfants ou ces adolescents, qui se croyaient définitivement exclus du savoir, s'épanouir en devenant capables d'utiliser leurs aptitudes grâce à une méthode alphabétique qui leur donnait à la fois la compétence en lecture et le goût de lire !

Certains penseront que tout cela concerne le passé, puisque le ministre interdit désormais l'emploi de ces méthodes. Cependant, il est illusoire de penser qu'il puisse réussir en quelques mois à modifier les certitudes de ceux qui détiennent le pouvoir pédagogique au sein de l'Éducation nationale, sans parler des inspecteurs, des maîtres eux-mêmes qui ne sont pas formés à utiliser une pédagogie alphabétique, et enfin des manuels qui devraient être pratiquement tous remplacés ! En revanche, il peut faire respecter la liberté de choix des maîtres afin que ceux qui le souhaitent puissent pratiquer en toute légalité des méthodes alphabétiques existantes, avec une évaluation objective de leurs résultats.

Il créerait ainsi les conditions d'une comparaison expérimentale entre les différents modes d'enseignement, laquelle pourrait faciliter l'ouverture d'une réflexion sereine sur l'efficacité des pédagogies. Osera-t-il faire ce pas ? Pour ma part, je l'y encourage très vivement !